être comme cadeau par l'expérience religieuse de la charité vis-à-vis d'autrui. Reconnaître que j'ai un Créateur, porter témoignage que je reçois de Lui mon être, et traduire ce témoignage par ma charité envers autrui, sont démarches identiquement morales et religieuses. Cela se révèle dans le comportement d'Abraham très essentiellement par la charité. Nous révérons Abraham parce qu'il nous enseigne que la première vertu à expérimenter est celle de la grâce de la charité.

L'ETAPE ABRAHAM-ISAAC. — La première expérience religieuse dans l'ordre de la moralité se poursuit : à l'intérieur de la charité, la vertu morale de **JUSTICE** va être expérimentée comme expérience religieuse.

Parce que ma conscience morale m'oblige à vivre selon la justice stricte ou rigueur, si j'ai été créé par grâce, cette grâce doit être dépassée : « le Juste est celui qui refuse le cadeau ». J'ai à faire mes preuves par rapport à la justice qui réclame de moi ce que Dieu a voulu que nous soyons : c'est-à-dire existant par nous-mêmes. Ce prix de moi-même, c'est de me rendre moi-même à Dieu.

Ce que Dieu réclame d'Isaac, ce n'est pas qu'il soit sacrifié, mais qu'il soit **capable** d'accepter le sacrifice de son être. Alors son être est confirmé.

Par l'histoire d'Isaac, nous apprenons la nécessité d'avoir à payer le prix de notre être pour l'obtenir. Et la manière dont je commence à justifier, à mériter, à obtenir le droit d'être par moi-même, c'est précisément le fait de pratiquer la charité. Pratiquer la charité devient la façon de reconnaître et que j'ai un Créateur et que cette grâce doit être justifiée.

EN JACOB, nous allons déceler la recherche de cette synthèse entre la vertu de charité et la vertu de rigueur, cette preuve à faire qu'on peut être à la fois fils d'Abraham et fils de Jacob : épreuve surhumaine, car si je satisfais la charité, vertu morale, je viole la rigueur, et vice-versa ! Par conséquent, pour satisfaire la vérité des valeurs qui est au-delà, il faut disposer d'**UNE LOI** révélée, car, pour l'homme, il est impossible de savoir, par sa propre expérience humaine, comment se conduire de façon à ce que soient satisfaits ces deux critères.

Dans l'expérience religieuse de Jacob, ce problème moral à résoudre est en même temps le problème de sa destinée : il prend valeur religieuse, et le problème religieux a pris valeur morale ; la seule manière de le résoudre, c'est d'être conforme à cette loi de vérité.

Lorsque, dans mon expérience religieuse, justice et charité se sont ainsi rejointes dans une épreuve terrible, je ne suis plus Jacob, mais **ISRAEL.**

Ainsi nous révérons Abraham, parce que nous voyons en lui la première expérience dans l'ordre de la moralité, adéquate à sa vocation : « Vais-je cacher à Abraham ce que je vais faire, alors qu'Abraham deviendra un grand peuple et que par lui se béniront toutes les nations de la terre ? Car je l'ai distingué pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de Yahvé en **ACCOMPLISSANT LA JUSTICE ET LE DROIT. DE LA SORTE YAHVE REALISERA POUR ABRAHAM CE QU'IL LUI A PROMIS ».** (Gen. 18/16).

Léon ASKENAZY

ABRAHAM EN ISLAM

Il serait sans doute tendancieux de dire que le prophète Abraham tient une place particulière dans la religion islamique. Il n'y a cependant aucun doute qu'il y a de très riches détails à son sujet dans le Coran.

Rappelons d'abord la thèse islamique, bien connue d'ailleurs, que, depuis Adam, Dieu envoyé des messagers et des prophètes au sein de toutes les peuplades (Coran 35/24) et que, si le Coran en cite quelques noms, il précise aussitôt qu'il y en eut d'autres dont les noms ne sont pas cités (4/164, 40/78). Abraham fait partie de ceux dont le nom a été cité.

Le deuxième postulat est plutôt juridique, à savoir que chaque nouveau prophète confirme une partie de la loi promulguée par le prophète précédent, en abroge une autre, et promulgue aussi quelque chose de nouveau, toujours sur la base de la Révélation divine.

Si le même Législateur promulgue plusieurs lois successives sur le même sujet, c'est la plus récente qui reste en vigueur. Les **suhuf** d'Abraham (87/18) sont, pour les musulmans, objet de respect, mais pas loi à appliquer, surtout s'il y a conflit entre ces Livres d'Abraham et le Coran.

Ceci dit, l'histoire d'Abraham dans le Coran et le Hadith est une des plus édifiantes.

Abraham naît au sein des astrolâtres. Mais, étant doué d'un sain esprit, le lever et le coucher des astres le convainquent qu'il doit y avoir un Créateur de ces corps célestes, qui seul est digne d'adoration (66/75-79).

Abraham prêche le monothéisme d'abord dans sa famille : son père se fâche et l'expulse de la maison. En toute piété filiale, Abraham lui dit : « Tu es dans l'erreur, mais je prierai quand même Dieu qu'Il te pardonne ». Toutefois, quand il devient manifeste que ce père est ennemi de Dieu, Abraham se détache de lui complètement (9/114).

Abraham prêche ensuite au sein de son peuple et détruit les idoles. On le juge. Personne ne sait répondre aux critiques d'Abraham contre les idoles impuissantes, mais le fanatisme pousse à le jeter dans le feu pour qu'il y soit brûlé vif. Dieu le sauve (21/51-72).

Abraham aime Dieu par-dessus tout. Un jour, il demande à Dieu de lui montrer comment aura lieu la résurrection. Dieu lui dit : « Place quatre oiseaux apprivoisés sur les collines, dans les quatre directions. Appelle-les : ils accourront vers toi. De même, lorsque Dieu appellera les âmes des morts, elles se précipiteront vers Lui ». (2/258-60).

Mais il faut aussi donner des preuves de sa dévotion envers Dieu. A un âge très avancé, Abraham a son premier enfant, Ismaël, qu'il aime tendrement. Dieu lui dit : « Immole-le ». (cf. Exode 13/1 et 12 ; Ezéchiel 20/26, etc., sur l'offrande du fils aîné). Abraham le fait volontiers. Dieu non seulement sauve la vie d'Ismaël, mais accorde encore en récompense la naissance d'Isaac.

Abraham élargit son activité missionnaire. Lui-même reste en Palestine pour l'**islamiser**, pour la soumettre au culte du Dieu unique, mais envoie son fils Ismaël à la Mecque (disons : le nomme vice-roi). Là, le père et le fils construisent la Kasba, sur l'emplacement du temple qu'Adam avait jadis construit, et restaurent le pèlerinage. Le Coran cite la Kasba comme la première maison dédiée à Dieu construite pour les hommes.

Elle est en tout cas antérieure au temple de Jérusalem construit par Salomon. Par une très belle prière, Abraham inaugure la ville de la Mecque : Dieu fasse qu'on n'y redevienne pas, par la suite, athée ou polythéiste, qu'Il fournisse nourriture dans ce lieu désertique, qu'Il suscite un messager avec son Livre. Le Coran prescrit qu'on prenne pour lieu de prière l'endroit où Abraham se tenait debout à la Mecque (2/124-40). (Il y a trace du pied d'Abraham sur cette pierre qui, en novembre 1967, a été enterrée et placée sous un couvercle transparent de cristal).

Abraham étant antérieur à Moïse et à Jésus, le Coran (3/65-68) souligne qu'Abraham n'était ni juif, ni chrétien, mais musulman.

Il y a une grande ressemblance entre l'histoire d'Abraham, de Sarah et du roi d'Egypte d'un côté, et celle de Râma, de Sita et du roi de Ceylan d'un autre. Les deux rois veulent s'emparer de la très belle étrangère, mais Dieu protège la femme contre le déshonneur. Cette ressemblance a amené les savants musulmans de l'Inde à penser que Râma était peut-être le même personnage qu'Abrâm (Abraham). La différence des lieux ne les gêne pas. Ils disent que les Indiens n'ont pas le sens historique : quand ils ont émigré en Indochine et en Indonésie, ils ont donné des noms indiens aux lieux et aux hommes des différents pays où ils s'implantaient. De même ont-ils pu apporter des appellations de Sumer, dont ils sont originaires.

Les Vedas sont les livres saints des Brahmanistes et sont attribués à Brahma. Là encore il s'agit peut-être d'Abraham. Ils ont aussi comme livres saints les **Pourana** ; le mot signifie : les anciens, les vieux. Le Coran (87/18), lui aussi, parle des écrits des anciens : écrits de Moïse et d'Abraham. Etrange coïncidence !

Abraham rénova à son époque la religion éternelle d'Adam, de Noé et de tous les autres messagers de Dieu. Un passage bien précis du Coran dit : Dieu vous a prescrit la même loi qu'il avait prescrite à Noé, à Abraham, etc. (42/13). Dans un autre passage (6/74-90), Dieu dit à Mohammad de suivre la direction donnée par Noé, Abraham, etc. Il est plusieurs fois question de « suivre la **milla** d'Abraham », le rôle de Mohammad n'étant que de restaurer chez les descendants d'Abraham cette même **milla**. Il s'agit de suivre l'exemple d'Abraham, aussi bien pour prêcher que pour pratiquer la religion éternelle.

Tous les prophètes ont été « musulmans », soumis à la volonté de Dieu. Abraham s'est déjà servi de ce terme pour ceux qui embrassaient sa religion (26/78).

Dans le Hadith également, il y a un certain nombre de précisions au sujet d'Abraham. La plus importante est peut-être celle qui concerne le **mîraj** (ascension de Mohammad) : lors de l'ascension, Mohammad fut accueilli dans chaque ciel par un des grands prophètes. Dans le premier, par Adam ; dans le second, par Jésus et Jean-Baptiste, les deux cousins ; dans le troisième, par Joseph; dans le quatrième, par Enoch ; dans le cinquième, par Aaron ; dans le sixième, par Moïse ; dans le septième enfin, par Abraham, qui se reposait en appuyant son dos sur la mosquée céleste **Al-Baït-al-Mâmour**, mosquée des anges, qui se trouve juste au-dessus de la Kasba.

Bref, Abraham est un des plus grands messagers de Dieu dans l'antiquité pré-islamique. Il appartient aussi bien aux musulmans qu'aux juifs et aux chrétiens. Mais il n'est pas le seul prophète. Pour éviter tout racisme, spirituel ou ethnique, les musulmans préfèrent se dire adamiens, plutôt qu'abrahamiens.

Cheikh HAMIDULLAH